

Quelques faits saillants sur les approches intégrées des moyens de subsistance basés sur l'agriculture dans la région des Grands Lacs¹

Le secteur agricole est une source commune d'intervention pour les moyens de subsistance dans les communautés d'accueil des réfugiés dans les six pays des Grands Lacs. L'investissement dans l'agriculture crée des emplois, renforce les moyens de subsistance des réfugiés et des hôtes, contribue à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et crée des avantages mutuels pour les groupes d'hôtes et de réfugiés, notamment la construction d'infrastructures (routes et marchés), des systèmes alimentaires inclusifs et des économies locales renforcées dans les zones d'accueil des réfugiés. Cependant, des défis majeurs demeurent, notamment en ce qui concerne la création d'interventions agricoles durables et viables. Au cours d'un événement d'apprentissage de deux jours en mai 2021, des panélistes et des représentants gouvernementaux des six pays des Grands Lacs ont discuté de trois défis clés à relever et des opportunités à soutenir pour l'extension des interventions de subsistance basées sur l'agriculture dans les contextes de déplacement forcé, à savoir : **i) le cadre juridique et politique comme base pour les gains de développement, ii) les approches du système de marché pour l'agriculture, et iii) l'accès à la terre pour les réfugiés dans les contextes de déplacement.** Pour illustrer ces discussions, trois études de cas issues des discussions sont présentées ci-dessous.

Le cadre juridique et politique comme fondement des gains de développement

Le cadre juridique et politique en vigueur reste le fondement essentiel pour faciliter l'autonomie des réfugiés en situation de déplacement et renforcer leur contribution au développement économique local. Dans la région, le droit au travail, les droits à la mobilité et les niveaux d'inclusion financière pour les réfugiés varient considérablement, certains pays accordant un accès complet au travail sans exiger de permis de travail. Les principaux thèmes abordés concernant le cadre juridique et politique sont les suivants : comment faciliter le travail décent dans l'agro-industrie et comment assurer la confiance mutuelle et la cohésion entre les hôtes et les réfugiés engagés dans l'agriculture. Le projet des marais de Misizi au Rwanda fournit un modèle de la manière dont le travail décent dans l'agriculture peut être facilité d'une manière qui engendre une plus grande coopération entre les hôtes et les populations déplacées de force et qui conduit à un plaidoyer et un investissement accru du gouvernement dans des projets ultérieurs de moyens de subsistance agricoles.

Étude de cas : Rwanda - Projet de marais de Misizi

¹ Ce document a été élaboré dans le cadre d'une série d'événements d'apprentissage d'une année, développés conjointement par la Banque mondiale, Samuel Hall et le Rift Valley Institute, sur les réponses du développement aux déplacements forcés, avec des panélistes et des responsables gouvernementaux des six pays de la région des Grands Lacs.



Principales caractéristiques permettant la réalisation du projet de marais de Misizi



Un environnement politique favorable au Rwanda pour promouvoir un travail décent pour les réfugiés



La volonté politique de suivre les activités du projet, de soutenir les bénéficiaires et d'assurer la durabilité du projet



Engagement du secteur privé par le biais de liens commerciaux avec la société Africa Improved Foods



Collaboration avec le PAM et la FAO pour utiliser l'expertise en matière de programmation agricole

Food for the Hungry Association Rwanda met en œuvre deux projets agricoles - le **projet Misizi Marshland** et le **projet Nyabiheke**. Les deux projets sont mis en œuvre par des membres des communautés de réfugiés et d'accueil, qui travaillent ensemble sur le marais de Misizi. Les projets incluent spécifiquement les **femmes et les jeunes comme bénéficiaires, car le projet vise à faciliter un travail décent pour tous**. Après chaque récolte, les deux groupes bénéficient des produits agricoles récoltés, ainsi que de l'argent gagné en les vendant au marché. Un projet similaire dans le **camp de Nyabiheke** suit le modèle Misizi, qui consiste à désigner des terres que les réfugiés et les communautés d'accueil peuvent cultiver ensemble. Avant la mise en œuvre, **des études ont été menées sous le couvert du ministère de l'Environnement**, afin de déterminer une évaluation du plan de gestion environnementale.

Le marais de Misizi a été mis à disposition par le district de Gisagara pour fonctionner comme une **coopérative composée de 1 427 réfugiés congolais et membres de la communauté d'accueil, qui l'utilisent pour cultiver du maïs, récolter et vendre les produits sous la gestion du HCR**.² Dans ce contexte, les autorités de Gisagara ont montré leur **volonté politique de suivre les activités, de soutenir les bénéficiaires et d'assurer la durabilité du projet**. Le projet contribue directement au deuxième objectif du Pacte mondial pour les réfugiés, qui consiste à renforcer l'autonomie des réfugiés. **Le cadre juridique favorable du Rwanda sert de base pour faciliter le travail décent** - en particulier, la loi rwandaise sur les réfugiés accorde aux réfugiés le droit de travailler, de circuler librement et d'obtenir des documents. Les réfugiés sont également en mesure de posséder des biens et de conclure des contrats, ce qui inclut la location de terres. Cela a permis aux réfugiés de s'engager conjointement avec les agriculteurs de la communauté d'accueil dans les activités agricoles. Ensemble, les agriculteurs réfugiés et hôtes ont produit **101 tonnes de maïs et en ont vendu 37 tonnes à la société Africa Improved Foods**, le reste de la production étant destiné à la consommation des ménages. Les agriculteurs ont ainsi pu **simultanément gagner de l'argent et améliorer la sécurité alimentaire de leur foyer**.³ En outre, le cadre coopératif commun a permis aux réfugiés d'accéder aux programmes agricoles du gouvernement, notamment la fourniture d'intrants agricoles subventionnés (semences, engrais) et de services de vulgarisation agricole, tout en renforçant la cohésion sociale avec les membres de la communauté d'accueil.⁴

Le succès du modèle de projet de Misizi a servi d'**outil de plaidoyer**, qui a été utilisé pour engager d'autres districts d'accueil de réfugiés au Rwanda et les encourager à mettre des terres à disposition pour des projets agricoles similaires bénéficiant à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Une intervention ultérieure, le **projet de moyens de subsistance agricoles intelligents face au climat et orientés vers le marché**, s'est appuyée sur le modèle de projet de marais de Misizi en réponse à l'un des engagements du GRF. Les marais de Nyabicwamba ont été fournis par le district de Gatsibo et ceux de Mushishito par le district de Nyamabage. Les autorités du district restent impliquées pour assurer la durabilité du projet.

² HCR (2021). Plan d'intervention pour les réfugiés au Rwanda : Janvier - Décembre 2021

³ Ibid.

⁴ Fondation IKEA (2019). Grandir ensemble au Rwanda. <https://ikeafoundation.org/story/growing-together-in-rwanda/>





Le gouvernement régional - plus précisément les districts de Gisagara, Nyamagabe et Gatsibo - a mis des terres à disposition, ce qui a facilité l'accès aux marais communautaires gratuits et aux intrants subventionnés pour les membres des communautés de réfugiés et d'accueil. **Ces trois projets sont des exemples d'initiatives gouvernementales où les marais sont fournis gratuitement aux réfugiés et aux communautés d'accueil, où ils travaillent ensemble, ce qui permet de renforcer simultanément les moyens de subsistance et la cohésion communautaire.** En outre, les réfugiés ont été inclus dans un projet agricole pour une exploitation conjointe avec les communautés d'accueil. Enfin, le gouvernement a mis en place des liens commerciaux avec des partenaires de subsistance pour les réfugiés et les communautés d'accueil, ce qui a permis aux bénéficiaires du projet d'augmenter leurs revenus et de contribuer au développement local et national.

Cependant, le GdR a souligné que des **défis subsistent dans la mise en œuvre** - à savoir le **manque de ressources**. Afin de surmonter les défis, les mesures suivantes ont été mises en place :

1. **Mesures d'atténuation des risques liés aux conditions météorologiques et au changement climatique afin de** réduire les risques associés à ces conditions naturelles.
2. **Soutenir les réfugiés dans l'agriculture à petite échelle et rentable** qui nécessite de faibles investissements, ainsi que l'augmentation des investissements dans l'agriculture biologique.
3. **Effectuer des formations à distance** en raison des mesures préventives du COVID-19
4. **Encourager et aider les réfugiés à participer à des salons professionnels locaux** afin de développer leurs réseaux et de favoriser un engagement accru dans la communauté et l'économie d'accueil.

Principaux impacts



101 tonnes de maïs produites pour la consommation personnelle et la vente



37 tonnes de maïs vendues à la société Africa Improved Foods



Augmentation des revenus des réfugiés et des membres de la communauté d'accueil.



Amélioration de la sécurité alimentaire des hôtes et des réfugiés



Faciliter l'accès des réfugiés aux programmes agricoles gouvernementaux



Modèle de projet et succès utilisés pour engager d'autres districts d'accueil de réfugiés dans des projets similaires

Approches de l'agriculture fondées sur les systèmes de marché

L'absence de solutions et d'interventions durables pour les moyens de subsistance basés sur l'agriculture reste un défi pour les personnes déplacées de force et les hôtes dans la région et a été l'un des principaux défis mentionnés par les pays participants. Afin de répondre à ce défi, plusieurs interventions financières communes ont été appliquées dans des contextes de déplacement pour identifier les **causes profondes des défaillances du marché**, qui comprennent l'adoption de cadres de systèmes de marché, la création de coopératives pour accéder aux marchés, et la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) au sein des entreprises des réfugiés. Le cadre des systèmes de marché du gouvernement de la Zambie (GRZ) présente une étude de cas utile sur la façon dont les interventions financières peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'interventions de subsistance basées sur l'agriculture au sein des communautés de réfugiés.

Étude de cas : Zambie - Mise en œuvre d'une approche fondée sur les systèmes de marché





Principales caractéristiques de l'approche par les systèmes de marché



Utilisation de l'approche des systèmes de marché pour analyser les causes profondes des défaillances du marché



Le recours aux coopératives d'agriculteurs facilite l'accès aux intrants, à la formation et aux marchés



Partenariats avec le secteur privé pour faciliter l'accès aux marchés



Agriculteurs réfugiés La responsabilité sociale des entreprises permet de compléter les moyens de subsistance des réfugiés vulnérables

Avec le soutien des partenaires coopérants, **l'approche des systèmes de marché a été promue pour accroître l'accès aux intrants, améliorer la production et faciliter l'accès aux marchés - avec les réfugiés, les anciens réfugiés et les populations d'accueil comme centres de production.** Il existe des **interventions gouvernementales spécifiques sous forme de subventions à chaque étape de la chaîne de valeur**, qui sont réalisées en collaboration avec d'autres parties prenantes. L'approche vise à donner aux agriculteurs vulnérables mais viables - réfugiés, anciens réfugiés et communautés d'accueil vulnérables - un avantage au sein des chaînes de valeur nationales existantes. Le gouvernement fournit un service de vulgarisation à la production, qui comprend une formation, des perspectives agricoles personnelles et une formation sur les pertes après récolte. Il existe également une composante de coordination entre le gouvernement, les ONG, les communautés locales et les autres acteurs du marché afin de faciliter l'accès aux marchés. Les **riziculteurs de la colonie de Meheba en sont** un exemple : le GRZ a fourni aux agriculteurs du riz enrichi et un soutien technique afin d'augmenter les rendements provinciaux et de renforcer la compétitivité sur le marché. L'un des groupes d'agriculteurs - la coopérative Kalota - a signé un contrat avec un traiteur local de nourriture minière, qui a acheté plus de 3 tonnes de riz produit.

Le GRZ a identifié les **meilleures pratiques** suivantes dans la mise en œuvre de son approche des systèmes de marché : **i) l'utilisation d'une analyse des systèmes de marché (MSA) pour analyser les causes profondes des défaillances du marché ; ii) l'organisation des agriculteurs en groupes d'agriculteurs tels que des coopératives** pour faciliter l'accès aux intrants, à la formation et aux marchés ; **iii) le partenariat avec le secteur privé** pour faciliter l'accès aux marchés ; et **iv) la "responsabilité sociale des agriculteurs réfugiés"**, où 20 pour cent des revenus sont reversés pour compléter les moyens de subsistance des réfugiés vulnérables dans les colonies.

Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du programme sont les suivants **i) les entreprises de réfugiés dans les secteurs du transport, de la vente en gros et au détail offrent des opportunités d'emploi à la fois aux réfugiés et aux hôtes ; ii) le défi de l'accès aux permis et les coûts associés sont dissuasifs** pour les opportunités d'emploi pour les réfugiés ; **iii) MSA soutient les entreprises agricoles dans l'identification et le développement de solutions viables à long terme** qui peuvent être étendues ; iv) la programmation d'interventions viables et durables en matière de moyens de subsistance agricoles doit être basée sur des **analyses de besoins et de compétences ciblées sur les bénéficiaires finaux ; v) les compétences inhérentes à la production agricole** ont un impact positif sur la durabilité des moyens de subsistance basés sur l'agriculture ; **vi) la certification des produits** a une influence positive sur la compétitivité et la rentabilité des produits agricoles, tels que le riz Meheba ; et **vii) l'aide humanitaire crée un syndrome de dépendance** avec certains anciens réfugiés incapables de maintenir leurs moyens de subsistance malgré un soutien ciblé.







Malgré le succès de l'approche des systèmes de marché, il **reste des défis à relever** pour mettre en place des moyens de subsistance durables pour les réfugiés dans les colonies de Mayukwayukwa et de Meheba, notamment en ce qui concerne les **opérations et la logistique**, car les zones sont vastes et les disponibilités en carburant et en transport insuffisantes. Le soutien aux coûts de communication est également limité pour faciliter l'utilisation





des applications en ligne pour l'enregistrement des agriculteurs dans le système intégré de gestion agricole de la Zambie (ZIAMS). En outre, le renforcement des capacités est limité en raison du manque de ressources, de matériel et d'outils de formation ; des capacités limitées sur des questions clés telles que le changement climatique ; des compétences adéquates pour faciliter l'agrobusiness ; et des capacités limitées pour mesurer la production et les évaluations de la productivité des réfugiés, des anciens réfugiés et des ménages hôtes. Les partenariats avec le secteur privé restent également limités. Afin d'atténuer ces difficultés, le **GRZ travaille avec les chefs d'exploitation et les coopératives dans un souci de rentabilité et répond aux principaux besoins de formation du personnel de vulgarisation et des agriculteurs**. Le gouvernement **encourage** également **les liens de soutien entre les partenaires**.

Principaux enseignements tirés

-  Les compétences existantes en matière de production végétale ont un impact positif sur la durabilité des moyens de subsistance agricoles des réfugiés
-  L'accès aux permis et leur coût constituent des obstacles aux moyens de subsistance des réfugiés
-  La MSA soutient les entreprises agroalimentaires dans l'identification et le développement de solutions à long terme
-  Les analyses des besoins et des compétences contribuent à la programmation d'interventions durables et ciblées en matière de moyens de subsistance fondés sur l'agriculture
-  La certification des produits influence positivement la compétitivité et la rentabilité des agri-produits pour les réfugiés
-  Certains anciens réfugiés sont incapables d'assurer leur subsistance en raison du syndrome de dépendance à l'égard de l'aide

Accès aux terres pour les réfugiés

Les mécanismes visant à favoriser l'accès des personnes déplacées de force à la terre restent cruciaux pour l'intégration (et la réintégration) de ces groupes. De nombreux pays de la région des Grands Lacs accordent **aux réfugiés des terres à cultiver** dans les camps, ce qui réduit la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire et facilite l'accès des réfugiés aux marchés locaux. L'une des questions clés dans les contextes de déplacement est de savoir comment faciliter cela dans une **optique de sensibilité aux conflits**, en d'autres termes sans créer de sources de conflit entre les communautés d'accueil locales et les réfugiés, et au contraire, en facilitant une plus grande cohésion et coopération entre les deux groupes. L'allocation progressive des terres en Ouganda et les interventions ultérieures sur la sécurité alimentaire et l'accès à la terre constituent une étude de cas utile sur la manière dont l'allocation des terres peut conduire à des niveaux accrus de protection du genre et de sécurité alimentaire pour les réfugiés et les communautés d'accueil, avec l'aide de formations et de campagnes de sensibilisation.

Étude de cas : Ouganda - Allocation de terres, protection des femmes et sécurité alimentaire

Le gouvernement ougandais a mis en place l'une des approches les plus progressistes en matière d'attribution de terres aux réfugiés et aux personnes déplacées de force. Cependant, il arrive souvent que cette pratique n'aboutisse pas à une sécurité alimentaire totale pour tous les bénéficiaires. Deux projets menés par [HarvestPlus](#) et la [FAO](#) en Ouganda se sont efforcés d'améliorer cette situation dans la pratique, démontrant que **l'allocation des terres peut conduire à une meilleure protection des femmes et à la sécurité alimentaire. Le travail d'HarvestPlus dans le nord de l'Ouganda a soutenu plus de 1 000 ménages dans huit colonies de réfugiés et communautés d'accueil du district d'Adjumani**. L'intervention visait à améliorer la nutrition et la sécurité des





revenus en renforçant les réseaux d'approvisionnement et de livraison de semences résistantes aux virus. Dans le cadre de cette initiative, 50 jardins ont été créés, qui ont chacun fourni des vignes de patates douces riches en vitamine A à 20 ménages. Des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des bénéficiaires sur l'importance de la vitamine A et du fer, afin de les encourager à cultiver et à consommer ces produits. Des formations sur les pratiques agricoles ont également été organisées, afin d'aider les bénéficiaires à cultiver et à conserver les graines pour une utilisation ultérieure. Enfin, des démonstrations de recettes ont été réalisées pour les ménages afin de diversifier la préparation et la commercialisation des produits agricoles fournis par l'intervention. La Fondation AVSI s'est également associée à HarvestPlus pour fournir des cultures biofortifiées à 2 000 réfugiés et hôtes du district de Kamwenge, dans l'ouest de l'Ouganda, afin d'accroître la sécurité alimentaire. Ce soutien a inclus des sessions de renforcement des capacités, HarvestPlus assurant la formation du personnel d'AVSI au sein des communautés, afin de favoriser une formation adéquate des réfugiés et des hôtes sur la production, la consommation et la valeur ajoutée des cultures fournies.

Cela est directement lié aux conclusions de la FAO sur la sécurité alimentaire et la résilience des communautés de réfugiés et d'accueil dans le nord de l'Ouganda, qui a constaté que **les ménages dirigés par des femmes ont davantage l'esprit d'entreprise et sont plus susceptibles de participer aux sessions de formation et aux programmes proposés au sein de leur communauté.** Il est possible de faciliter davantage leur accès aux marchés et aux intrants en partageant largement les informations sur les prix du marché, en investissant dans les infrastructures du marché local, en développant des produits de microassurance et de crédit qui correspondent à leurs besoins, et en offrant une formation commerciale aux entrepreneurs au sein de la communauté. La création d'associations et de groupes de femmes pourrait faciliter leur intégration dans les associations locales au sein de la communauté. L'étude a également révélé que la plupart des réfugiés et des communautés d'accueil s'identifient comme des agriculteurs - l'accès sécurisé à la terre étant un défi majeur pour les réfugiés et l'accès sécurisé à l'eau une préoccupation majeure. Ce problème peut être résolu en fournissant des services d'enregistrement des droits fonciers, ce qui facilite les voies durables vers des accords de partage des terres dans les zones d'accueil des réfugiés, de manière à encourager une productivité agricole accrue. En outre, les programmes de sécurité alimentaire doivent relever les défis existants liés à l'accès à la terre et à l'eau dans les zones d'intervention, ainsi que le potentiel de conflits entre les réfugiés et les hôtes.

Autres problèmes et questions à prendre en compte

Groupes d'épargne

Un grand nombre des interventions de subsistance basées sur l'agriculture qui ont été discutées concernaient principalement les petits exploitants agricoles des communautés de réfugiés et d'accueil. De nombreux participants ont évoqué les défis associés à l'agriculture dans les zones d'accueil des réfugiés, notamment la dépendance à l'égard des précipitations, la sécheresse, le manque de transports et d'infrastructures, et l'accès limité aux matériaux agricoles et aux prêts. Pour répondre à ces défis, **de nombreux agriculteurs dans les zones d'accueil des réfugiés ont formé des groupes d'épargne**, comme le [groupe d'épargne Silekwa](#) formé dans le village de Sikwale dans le district de Pemba en Zambie, qui a aidé les agriculteurs à acheter des matériaux agricoles, ainsi qu'à financer l'éducation de leurs enfants. Le projet a été mis en œuvre par Development Aid from People to People (DAPP) et le Programme alimentaire mondial (PAM), qui forment les membres aux méthodes d'épargne, aux compétences commerciales et à l'esprit d'entreprise - ce qui a contribué à augmenter l'épargne des membres, qui sont en mesure d'épargner régulièrement, d'emprunter sur le fonds de leur groupe et de rembourser les prêts avec un taux d'intérêt de 10 %. Les groupes d'épargne constituent une première étape cruciale pour faciliter l'inclusion financière, en impliquant les membres dans des initiatives de microfinance qui engendrent des systèmes sûrs d'épargne et d'emprunt parmi les populations les plus vulnérables.

Intégration des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles





Les chaînes de valeur inclusives sont un aspect essentiel des solutions de moyens de subsistance durables - en particulier parce que les jeunes ont des opportunités différentes et font face à des défis différents par rapport aux autres acteurs de la chaîne de valeur. Cibler l'intégration des jeunes au sein de chaînes de valeur identifiées est une étape cruciale dans la mise en œuvre de solutions de moyens de subsistance holistiques. Pour d'autres exemples de cette pratique, **voir : Les écoles d'agriculture de terrain de la FAO**, qui comprennent les [écoles d'agriculture de terrain et de vie pour les jeunes et les jeunes agriculteurs \(JFFL\)](#), qui enseignent aux enfants et aux jeunes vulnérables des compétences de vie, des outils sociaux et des compétences de résolution de problèmes, en plus de l'agriculture. Les JFFL sont adaptées aux besoins et aux compétences locales, qui sont incorporées dans le programme d'études, et sont utilisées pour sélectionner le groupe ciblé. Les JFFL ont ciblé divers groupes, notamment des enfants soldats et combattants démobilisés au Sud-Soudan et au Soudan, des jeunes réfugiés et déplacés au Kenya, en Ouganda et au Mali, et des jeunes migrants en Tunisie. La méthodologie a également été appliquée dans des zones de crises et de conflits prolongés. Les thèmes des compétences JFFL comprennent l'emploi et la migration des jeunes, les emplois verts et l'agro-business, et ciblent les jeunes jusqu'à 35 ans. Un autre exemple de cette pratique est la stratégie "de la [ferme à la fourchette](#)" de l'UE, qui fait partie du "Green Deal" et qui vise à rendre les systèmes alimentaires équitables et durables, ainsi qu'à attirer de jeunes agriculteurs.

Réformes foncières

Comme on l'a vu plus haut, de nombreux pays de la région des Grands Lacs octroient des terres ou désignent des parcelles pour les réfugiés afin d'encourager la culture dans les camps pour renforcer l'autosuffisance. Toutefois, dans certains pays, cela pose des problèmes, notamment celui de l'équilibre entre l'accès aux terres pour la culture et les terres destinées à l'exploitation industrielle. Bien que cette question soit souvent considérée comme étant de portée nationale, les implications régionales au sein des pays des Grands Lacs sont dues aux mouvements de populations et à leurs interrelations avec les populations hôtes. Pour d'autres exemples de réformes foncières, **voir : les efforts récents de la RDC pour réformer les lois foncières**. L'équilibre est au cœur des réformes - à savoir comment protéger les populations locales par la conservation de la nature et l'accès aux terres avec des droits miniers. Le processus est conçu pour empêcher tout nouveau déplacement des communautés pour faire place aux activités minières, car les lois actuelles donnent aux individus et aux entreprises possédant des droits miniers la priorité sur les droits fonciers. Les questions d'environnement et de conservation de la nature sont une considération essentielle par rapport au droit d'exploiter la terre pour assurer sa subsistance. Alors que les réformes sont en cours, il existe des exemples de réussite dans la société civile, comme l'embauche de personnes locales en tant que travailleurs du parc et gardiens efficaces du parc. Cela a encouragé les habitants à s'éloigner des pratiques d'exploitation, comme la chasse, et à devenir des guides touristiques. Leurs revenus ont ainsi permis de financer des activités agricoles et de contribuer à l'avancement social et économique de leurs communautés.

